

L'Église catholique latine dans l'Empire russe

Jean-François Bourret

Professeur émérite à l'université Lumière-Lyon II

De l'interdiction faite aux Vénitiens de construire une église à la surveillance rigoureuse des colonies allemandes de la Volga, du maintien des jésuites par Catherine II aux partages successifs de la très catholique Pologne, l'histoire de l'Église catholique latine dans l'Empire russe s'est écrite au rythme de ses relations avec l'Église byzantine, plus que méfiante, mais aussi des positions du pouvoir politique. Jean-François Bourret auteur des Allemands de la Volga (1763-1941) (Presses Universitaires de Lyon, 1986), évoque pour nous ces siècles de luttes et de dissensions et le lent éveil de la Russie à la liberté religieuse.

Obstructions et ostracisme

1054, année où les légats du pape Léon IX excommunièrent Cérulaire, le patriarche de Constantinople qui, à son tour, prononça l'anathème sur eux, et 1453, l'année de la chute de Constantinople, sont les deux dates symboliques qui délimitent, en dépit des tentatives de réconciliation, une période conflictuelle où s'opposèrent l'Église latine et l'Église byzantine, luttes et dissensions dont témoignent aujourd'hui encore les relations entre le Vatican et le patriarcat de Moscou.

C'est Ivan III qui fit de Moscou la troisième Rome orthodoxe ; ce souci de la continuité fut marqué en 1472 par son mariage avec la princesse Sophie, fille de Thomas Paléologue et nièce du dernier empereur byzantin. À cette époque déjà se manifestèrent les divergences, toujours actuelles, entre le pouvoir politique et la hiérarchie religieuse. Le métropolite Philippe s'opposa ainsi à une entrée solennelle du représentant du pape qui accompagnait la princesse : « Le légat pontifical entrera avec sa croix par une porte, tandis que moi, votre confesseur, je sortirai par une autre, car quiconque accorde des honneurs à une foi étrangère abaisse la sienne ».

Une constante de la politique russe fut de s'attacher les services de spécialistes occidentaux et de favoriser l'installation de commerçants étrangers, mais la hiérarchie orthodoxe n'eut de cesse de veiller à ce que cette présence ne menace pas la religion régnante. Si en juillet 1517 le Grand Prince de Moscou autorisa les marchands danois à avoir dans leurs résidences de Novgorod et Ivangorod une église en bois et un desservant, moine ou prêtre séculier, les marchands vénitiens de Moscou n'obtinrent pas de lieu de culte public. 1517, c'est aussi la date symbolique du début de la Réforme qui eut des conséquences jusqu'en Russie. L'apparition, au cœur de l'Occident, d'une opposition à l'Église de Rome créa une situation nouvelle permettant à la Russie de s'ouvrir au monde occidental en donnant la priorité aux adversaires de l'Église latine. En 1582, il fut à nouveau interdit aux catholiques étrangers de Moscou de construire une église, un droit accordé aux luthériens dès 1575.

Certes, des rapprochements politiques intervinrent. C'est ainsi que les victoires du roi polonais Étienne Báthory en Livonie amenèrent Ivan IV à rechercher l'appui du pape Grégoire XIII pour freiner les ambitions du roi catholique. Ivan le Terrible, qui aimait les joutes théologiques, eut en mars et avril 1582 des discussions avec le légat du pape Antonio Possevino en présence de nombreux boyards. Transportant en Russie la Contre-Réforme, le légat demanda au tsar de ne pas tolérer « les maîtres luthériens pleins de venin, qui n'honorent ni la mère de Dieu, ni les Saints ». Inquiets d'un éventuel rapprochement entre la Russie et les pays catholiques, les marchands anglais en Russie firent circuler un ouvrage décrivant le pape comme l'antéchrist. Ce fond de concurrence commerciale au XVI^e siècle est symboliquement exprimé par la légende de la rencontre entre Martin Luther et Nicolas le Thaumaturge. En situant cette scène à Novgorod, où la Hanse posséda un comptoir florissant, cette légende suggère l'existence d'un lien entre les relations commerciales et la rencontre de l'Orthodoxie et de la Réforme. Mais historiquement déjà, le concile de Florence où, en 1439, s'était réalisée l'union de la métropole de Kiev avec Rome, avait déchaîné l'hostilité moscovite contre l'Église romaine, qui accumulait de multiples conditions préalables à une éventuelle entente avec Rome.

Pendant le XVII^e siècle, les exemples d'ostracisme contre les personnes de confession latine ne manquent pas. En 1631, le colonel Alexandre Lesley, chargé de recruter des militaires étrangers pour l'armée russe « doit engager des soldats du royaume de Suède et également d'autres royaumes... à l'exception de Français. Français et autres gens de foi romaine ne doivent absolument pas être engagés ». En 1634, un contrat permit à une société du Holstein de faire commerce avec la Perse en transitant par la Russie avec une clause interdisant « strictement, sous peine de mort, de faire entrer dans le pays ou d'avoir auprès d'eux des prêtres, des enseignants et qui que ce fut de confession romaine ». Certes, les relations commerciales amenèrent de plus en plus de catholiques en Russie, mais la chronique *De rebus moschoviticis* de 1672 précise : « Le nombre des catholiques n'est pas infime, pourtant, ils n'ont pas le droit d'avoir de prêtre. La très ancienne colère de l'église grecque contre l'église romaine se poursuit, elle ne semble pas pouvoir être surmontée par des moyens humains ». C'est avec Pierre le Grand que la situation allait changer.

Une liberté surveillée

Le principe de la liberté de pratiquer le culte fut proclamé par le Manifeste du 16 avril 1702, mais avant cela, Pierre le Grand avait autorisé son conseiller militaire, Patrick Gordon, un Écossais (mort en 1699), à faire construire pour lui et sa famille la première église catholique romaine de Moscou dédiée à saint Pierre et saint Paul. L'autorisation générale de construire des églises fut accordée le 14 décembre 1705. Le 28 février 1724 fut publiée l'organisation générale des chrétiens romains de Russie. Le premier souci de ce règlement était d'éviter toute possibilité de prosélytisme, préoccupation constante de tous les textes juridiques russes concernant les églises étrangères, c'est-à-dire luthérienne, réformée et romaine. Ainsi, précisait l'oukase de 1724, les prêtres ne devaient en aucun cas porter le titre de missionnaire. Le texte, comme toute la législation sur les confessions chrétiennes occidentales jusqu'en 1905, concerne exclusivement des personnes non russes, sujets ou non du tsar. La paroisse romaine de Saint-Petersbourg avait la possibilité d'avoir quatre prêtres, dont l'un, portant le titre de *superior*, avait aussi autorité sur les paroisses de Kronstadt, Reval, Jamburg et Riga dont il nommait les desservants. Sur certains points, ce règlement était inspiré de la pratique luthérienne, mieux connu des juristes russes. C'est ainsi que le supérieur était choisi par la communauté paroissiale parmi les quatre prêtres autorisés, des franciscains, nommés pour une durée de quatre années, renouvelable avec l'accord des paroissiens et de l'État. Dépendant du Collège – nom des ministères à cette époque – de la Justice et prêtant un serment d'hommage au souverain, ils demeuraient des étrangers. L'agrément du supérieur était signé par le tsar. Les paroisses latines se développèrent, mais l'arrivée en Russie de plusieurs dizaines de milliers d'immigrés de confessions étrangères en 1764-1765 allait provoquer une réorganisation des confessions occidentales en Russie.

La religion étant un élément de structuration sociale nullement remis en cause dans la Russie du XVIII^e siècle, les trente mille immigrés recrutés dans des pays de langue allemande à l'initiative

de Catherine II furent installés dans la région de Saratov où, avec l'aide du gouvernement russe, ils créèrent des villages homogènes, luthériens, réformés et catholiques. Leur vie sociale, économique et administrative fut organisée par une instruction d'avril 1769 dont la première partie traite « Du service de Dieu et des devoirs communs à tous ». La présence à l'office dominical est obligatoire, la troisième absence, hors cas de dispense précisés, étant sanctionnée d'une amende de dix kopecks. Les devoirs du prêtre responsable d'un district paroissial, ou *okroujnost'*, sont énumérés et parmi ceux-ci sa responsabilité sur les maîtres d'écoles qui faisaient aussi office de sacristains. Cette instruction sera remaniée le 17 septembre 1800. En 1784, pour une population de quarante mille sujets du tsar de langue allemande, il y avait sept pasteurs luthériens, trois réformés et quatre prêtres de confession romaine.

Catherine II et les jésuites

À partir de 1772, l'organisation du catholicisme romain en Russie allait être soumise aux aléas géopolitiques, pour l'essentiel provoqués par les partages successifs de la Pologne qui rendirent sujets du tsar russe des millions de catholiques latins ou uniates – chrétiens de rite et de spiritualité slave mais unis à Rome. Catherine II décida de mettre sous l'autorité d'un seul évêque les paroisses et couvents de la Russie Blanche annexée et les quelques communautés de chrétiens latins réparties à l'intérieur de l'Empire. Le siège de l'évêché latin était Moghilev sur le Dniepr ; l'évêque devait installer un consistoire de deux ou trois ecclésiastiques. Pour sa cour et ses assesseurs, l'évêque recevait une dotation de dix mille roubles par an. Titulaire du plus grand évêché du monde, ses décisions sur l'administration matérielle des paroisses pouvaient être attaquées devant le Sénat de l'Empire. Le contenu de toute bulle papale devait être communiqué au Synode et sa diffusion était soumise à l'autorisation de la souveraine. C'est ainsi que Catherine II refusa la publication de la bulle *Dominus ac Redemptor noster* par laquelle Clément XIV supprimait la Compagnie de Jésus, et par un diplôme du 22 novembre 1773, la souveraine décida que tous les ecclésiastiques réguliers demeureraient « dans la paisible possession de leurs droits... et que les jésuites aussi pourraient espérer garder cet état ». Ainsi Catherine II marqua-t-elle à sa manière l'intronisation de l'évêque catholique latin de Russie, Stanislas Siestrzencewicz. Le maintien des jésuites ne manqua pas de soulever, notamment en Allemagne, les plus folles spéculations sur l'apparition d'un nouveau pape en la personne d'un général des jésuites et d'une réunion des églises grecque et latine. Le légat pontifical auprès de Catherine II, Jean André Archetti, qui se nommait lui-même *Orator Apostolicus*, ancien nonce à Varsovie, dut souvent se contenter de donner avec solennité une légitimité à des décisions qui lui échappaient, déclarant par exemple, le 8 décembre 1783, Moghilev siège archiépiscopal. Le 7 octobre 1783, il inaugura l'église latine de Moscou. En 1786, ce nouveau diocèse comprenait six cent trente prêtres, clergé séculier et régulier réunis, pouvant entendre la confession en latin, polonais, allemand, russe, letton, italien et arménien. Les jésuites, à qui l'impératrice permit, le 25 juin 1782, d'élire un vicaire général, étaient cent quatre-vingt-dix-sept en 1793 sous la direction de Gabriel Lenkiewicz. En Russie Blanche, l'archevêché comptait cent vingt-trois paroisses auxquelles s'ajoutaient celles de Saint-Pétersbourg et du nord de la Russie, de Moscou et des colonies de la Volga. Par une lettre du 8 avril 1784, l'archevêque de Moghilev affirma son autorité sur toutes les églises catholiques de Géorgie. Peu nombreuses, elles dépendaient jusque-là directement de la Congrégation de la Propagande. En 1789, Catherine II autorisa la construction à Moscou de l'église de Saint-Louis-des-Français. C'est à partir de cette époque, en 1782, que tout prêtre catholique fut obligé de devenir sujet du souverain russe. Par ailleurs, tous les ordres monastiques furent soumis à l'autorité de l'archevêque qui, détenteur de tous les pouvoirs de nominations ecclésiastiques, abbés de couvent compris, n'était responsable que devant le Sénat et la souveraine elle-même.

Le développement démographique des colonies allemandes de la Volga et l'arrivée de nouveaux colons allemands dans le sud de la Russie, en Bessarabie, en Tauride, en Crimée et dans la région d'Odessa au début du XIXe siècle augmentèrent le nombre des paroisses catholiques. Sur la Volga, où était le plus grand nombre, on comptait en 1803 trente et un villages catholiques organisés en neuf stations de missions desservies jusqu'en 1820 par des jésuites pour la plupart d'origine polonaise ou allemande.

Le concordat de 1847

Le tsar Alexandre Ier voulut soumettre le clergé, polonais pour le plus grand nombre, à un Collège ecclésiastique catholique romain afin de mieux le contrôler. En 1815, le royaume de Pologne fut restauré, mais « à jamais réuni à l'Empire de Russie ». Le catholicisme y fut affirmé comme religion d'État, mais ses relations avec Rome extrêmement surveillées. Le soulèvement de la Pologne en 1831 aggrava les relations, même si le pape Grégoire XVI se hâta de condamner l'insurrection. L'apaisement survint à l'issue de la visite de Nicolas Ier au pape en 1845. Un concordat fut signé le 22 juillet/3 août 1847 et publié par Pie IX le 3 juillet 1848.

D'après ce concordat, les circonscriptions catholiques latines de l'Empire russe furent fixées à sept : un archevêché et six diocèses : l'archevêché de Moghilev, « embrassant toutes les parties de l'Empire qui n'entrent pas dans les six Diocèses ci-dessous nommés », et les diocèses de Vilna (gouvernements de Vilna et Grodno), Telsch ou Sagomitie (gouvernements de Courlande et de Kovno), Minsk, Loutsk et Jitomir (gouvernements de Kiev et de Volhynie), Kaméniéck (gouvernement de Podolie) et Kherson.

L'évolution du nouveau diocèse de Kherson marque l'enracinement de l'Église catholique à l'intérieur du territoire russe. Composé de la province de Bessarabie, des gouvernements de Kherson, Ekaterinoslav, Saratov, Tauride et Astrakhan, ainsi que des contrées situées dans le gouvernement général du Caucase, le siège de cet évêché fut déplacé à Tiraspol en 1852, mais c'est à Saratov que résidèrent les évêques. Le premier fut Helanus Kahn, un dominicain qui, aux termes du concordat, fut nommé par le Saint-Siège après entente avec le gouvernement russe. En 1856 fut ouvert à Saratov le séminaire diocésain prévu au concordat, établissement qui devait aussi accueillir les Arméniens, le concordat prévoyant par ailleurs la nomination d'un évêque catholique de rite arménien.

L'insurrection polonaise de 1863 fut suivie d'une répression et de l'exil de nombreux prêtres en Sibérie. Ces mesures eurent des conséquences pour les communautés catholiques à l'intérieur de la Russie. À Moscou et surtout à Saint-Pétersbourg, la situation dominante du clergé polonais fut fragilisée, ce qui favorisera l'émergence de personnalités ecclésiastiques d'autres nationalités, française notamment. Dans l'évêché de Saratov, cela fut l'occasion d'une germanisation des cadres ecclésiastiques, par exemple des enseignants du séminaire. Dans le sud de la Sibérie en revanche, les nouvelles colonies allemandes catholiques allaient souvent avoir un clergé d'origine polonaise.

Les assomptionnistes et les russes-catholiques

Le concile du Vatican I réuni en 1869 et auquel les évêques polonais ne purent assister allait amener un nouvel état d'esprit dans l'Église catholique dont les effets se firent sentir jusqu'en Russie. Il est bien symbolisé par ce propos d'Emmanuel d'Alzon, fondateur des assomptionnistes, une congrégation qui joua un rôle en Russie. En 1878, il écrivait : « Le schisme russe est un des plus redoutables adversaires de la papauté, envisagée comme centre de l'Église, je me suis senti pressé de m'occuper de l'évangélisation de la Russie ». Mais en même temps que se levait un vent missionnaire envisageant le plus souvent l'union des églises d'Orient et d'Occident comme un retour au bercaïl de celles-là, apparut à la fin du XIXe siècle un mouvement à l'origine duquel on trouve Vladimir Soloviev, l'auteur de *La Russie et l'Église universelle* qui parut d'abord en français à Paris en 1889. Le groupe qui se constitua à Saint-Pétersbourg et reçut le soutien de deux prêtres assomptionnistes, Jean Bois et Liévin Paul Baurain, se voulait pleinement orthodoxe par le rite et la spiritualité, mais aussi catholique en communion plénière avec le pape dont l'autorité est admise comme « principe unificateur du pouvoir ecclésiastique ». Vu de Rome en 1905, le cardinal Merry del Val, secrétaire d'État, considère surtout « la grande opportunité de favoriser ce mouvement pour la diffusion du catholicisme en Russie », alors qu'à Saint-Pétersbourg, Alexandre Stolypine, le frère de l'homme politique, voit dans ce groupe de russes-catholiques, comme ils se nomment, « un pas vers la future réunion des Églises » préférable à tout autre système « qui ne

viserait qu'à démembrer l'église orthodoxe, à profiter de ses faiblesses pour la désorganiser et la réduire à un émiettement dont l'athéisme seul profiterait ».

Le Manifeste de Nicolas II sur la liberté religieuse du 17 avril 1905 allait libérer de nouvelles énergies mais provoquer aussi de nouvelles luttes, bien qu'il ait été conçu non pour autoriser le prosélytisme mais pour donner de la liberté aux consciences. À l'origine de ce Manifeste il y avait le souci de permettre le retour à l'Église catholique des Uniates intégrés de force à l'orthodoxie en 1839. Mais l'église polonaise, soutenue par le Saint-Siège, exerçait son influence pour que ce retour soit un passage à l'Église latine. À cette époque, au séminaire catholique de Saint-Pétersbourg était enseignée « une aversion sincère pour tout ce qui touchait au schisme ». Le même livre de piété, si l'on peut dire, a été utilisé à Vilno pour russifier les catholiques et à Saint-Pétersbourg pour convertir les Russes au catholicisme. Le groupe russe-catholique, qui avait l'appui de membres de l'aristocratie proches du pouvoir, vivait son utopie à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Ce groupe fut reconnu par Pie X le 22 mai 1908 qui lui demanda de « garder dans leur pureté les lois du rite gréco-slave » et le plaça sous la dépendance directe du Saint-Siège, puis de l'archevêque de Moghilev le 20 mars 1911.

Pendant le premier conflit mondial, la vie des communautés catholiques en Russie dépendit de leur nationalité. Les paroisses françaises purent se maintenir en dépit d'expulsions individuelles ou du départ de prêtres mobilisés. L'interdiction de la langue allemande dans les lieux publics et dans la presse, le déplacement des sujets de l'Empire russe d'origine étrangère dans les provinces occidentales, les lois de liquidation des biens des étrangers, provoquèrent des ruptures et une réduction de la vie de l'ensemble des communautés chrétiennes occidentales à la seule liturgie. Le printemps 1917 fit lever de nouveaux espoirs. Dès mars, avec une promptitude inhabituelle, le Saint-Siège salua le nouveau cours politique. Bien que le contexte soit tout différent, on ne peut s'empêcher de penser au reproche du chargé d'affaires russe auprès du Saint-Siège, le baron Meyendorff, à Pie IX, le 27 décembre 1865 à propos de la Pologne : « Giacchè il cattolismo vale lo stesso che rivoluzione », catholicisme égale révolution. Dès le mois de mars 1917, l'Église orthodoxe catholique fut réouverte à Saint-Pétersbourg. Nous aimons imaginer que ce jour-là, un inconnu s'est souvenu de ces mots du pape Innocent III sur « l'Orient, l'église du Saint Esprit par excellence ».

Jean-François Bourret

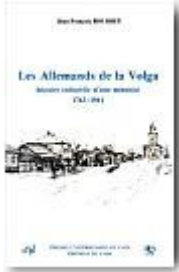
Février 2003

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Le Saint-Siège et la Russie, leurs relations diplomatiques au XIXe siècle
A. Boudou
Plon, Paris, 1922



Les Allemands de la Volga. Histoire culturelle d'une minorité,
1763-1941
Jean-François Bourret
Histoire culturelle d'une minorité, 1763-1941
Histoire-Géographie
Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1998



Rome et Moscou : 1900-1950
A. Wenger
Desclée de Brouwer, Paris, 1987